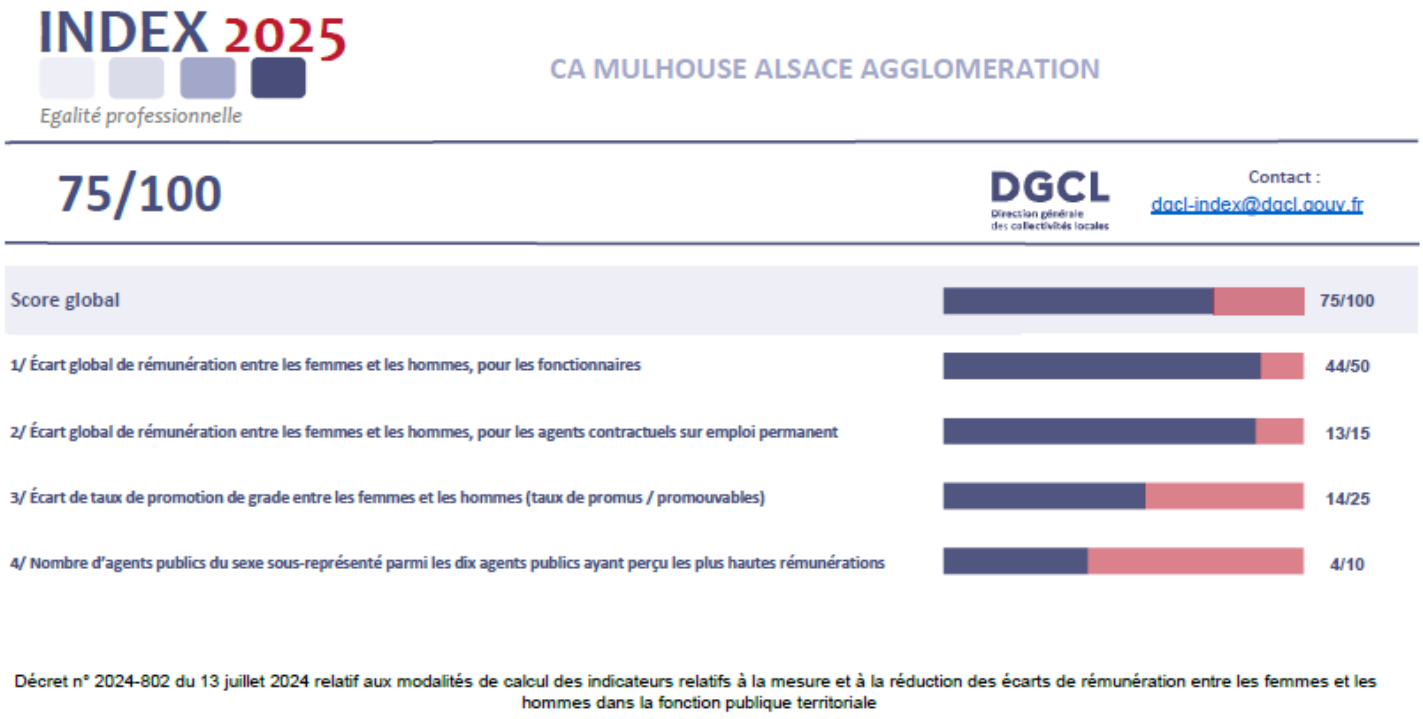
Index Egalité Professionnelle 2025

En application des articles L. 132-9-3 et suivants du code général de la fonction publique, Mulhouse Alsace Agglomération publie sous la forme d'un index de l'égalité professionnelle le résultat en termes d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, ainsi que les actions mises en œuvre pour supprimer, le cas échéant, les écarts constatés.

En 2025, l'Index Egalité Professionnelle atteint l'objectif cible fixé par décret, à savoir 75 sur 100, en progression de 15 points par rapport à l'année précédente.



m2A poursuit ses actions en matière d'égalité professionnelle notamment afin de supprimer les écarts de rémunération constatés via la mise en œuvre de décisions significatives :

- Augmentation du temps de travail des agents de la filière animation : lors de l'année scolaire 2024/2025, une évolution du temps de travail des animateurs (filière très féminisée) de 6h par semaine de classe en plus de leur emploi du temps habituel avait été proposée à titre expérimental. Malgré le contexte budgétaire contraint, la collectivité a fait le choix fort de financer cette mesure à hauteur d'un million deux cent mille euros par an afin de permettre aux agents d'exercer leurs missions dans de meilleures conditions et de renforcer le service rendu à l'usager. Un premier bilan avait été réalisé fin 2024 et s'était avéré positif. Puis, un nouveau bilan a été réalisé en fin d'année scolaire et est venu conforter le premier. En effet, cette mesure s'est révélée positive à la fois pour le service et pour les agents. Aussi, m2A a décidé de pérenniser cette mesure dès la rentrée scolaire 2025/2026.

- Augmentation du temps de travail des maitresses de maison (agents de restauration et de nettoyage en périscolaire) de la filière technique : une évolution du temps de travail des maîtresses de maison (postes très féminisés, à temps non complet) de 2h par semaine travaillée a été mise en place fin 2025, afin d'améliorer leurs conditions de travail, leur rémunération et le service rendu à l'usager.